

Chapitre 4

Accords de libre-échange régionaux et bilatéraux et autres initiatives

Autres initiatives

Étude conjointe de l'Union européenne et du Canada sur les coûts et les avantages d'un rapprochement économique

Lors du sommet canado-européen qui a eu lieu à Berlin en juin 2007, le Canada et l'Union européenne (UE) ont notamment convenu de réaliser une étude conjointe visant à déterminer les coûts et les avantages éventuels d'un partenariat économique plus étroit. L'étude portera sur les entraves actuelles à la circulation des produits, des services et du capital, notamment les barrières non tarifaires, et évaluera les avantages de la suppression de ces entraves. On en profitera également pour examiner comment un tel partenariat pourrait étayer la coopération bilatérale dans des domaines comme les sciences et la technologie, l'énergie et l'environnement.

Les dirigeants examineront les résultats de l'étude au sommet de 2008 dans le but de poursuivre une intégration économique équilibrée et plus étroite entre le Canada et l'UE. Aucune des deux parties ne doit présumer de l'issue de l'étude, mais le Canada espère qu'elle donnera aux dirigeants le fondement nécessaire pour lancer un programme ambitieux visant à fortifier encore davantage les relations économiques entre le Canada et l'UE.

Étude conjointe Canada-Japon

L'étude conjointe Canada-Japon a été annoncée en novembre 2005 lors de la signature du cadre économique par les premiers ministres des deux pays. L'objectif de cette étude était d'évaluer les avantages et les coûts d'un renforcement de la promotion et de la libéralisation des échanges et des investissements bilatéraux. Publiée en octobre 2007, l'étude met l'accent sur les bonnes relations économiques entre le Canada et le Japon, ajoutant qu'on pourrait faire davantage pour renforcer les relations commerciales. Elle décrit un certain nombre d'initiatives, comme le développement d'une coopération plus étroite dans le domaine de la sécurité alimentaire et la poursuite des efforts déployés pour aboutir à un accord sur la double imposition, qui sont susceptibles de favoriser le développement de relations économiques bilatérales plus étroites. À la réunion du comité mixte canado-japonais sur les affaires économiques qui a eu lieu en janvier 2008, les deux pays ont convenu d'engager des discussions devant mener au lancement d'un « dialogue sur le commerce et l'investissement », lequel englobera des questions comme la collaboration sur les règlements, la politique commerciale et le régime commercial dans son ensemble. Ces discussions nous permettront de renforcer nos efforts de coopération avec le Japon.